

Principales raisons d'investir

- Recherche de rendements accrus : Vise à générer des rendements globaux positifs constants sur un cycle complet.
- Accent sur la conservation du capital : Cherche à limiter le risque de perte en cas de baisse au moyen d'une gestion active du crédit et de l'exposition aux durations.
- Diversification du portefeuille : Cherche à procurer les avantages de la diversification par rapport aux catégories d'actifs traditionnels tels que les actions et les titres à revenu fixe, tout en offrant un potentiel de volatilité inférieure.
- Expertise dynamique : Souplesse nécessaire pour affronter des conditions changeantes sur les marchés, par une approche dynamique ajustant activement les participations et le recours à un éventail d'outils et de stratégies non traditionnels.

Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPC est de générer des rendements globaux positifs et constants sur un cycle complet du marché, en mettant l'accent sur la conservation du capital et sur une faible corrélation avec les marchés traditionnels des actions et des titres à revenu fixe. L'OPC vise à atteindre ces objectifs en investissant principalement dans des titres de sociétés de qualité et dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements, de même que dans des instruments provenant d'émetteurs de partout dans le monde.

Stratégie de placement

Pour atteindre les objectifs de placement de l'OPC, le gestionnaire de portefeuilles cherche à maximiser les rendements globaux sur un cycle complet rajustés en fonction des risques en gérant activement un portefeuille d'instruments de crédit. Il cible les occasions qui ont le potentiel de générer des revenus intéressants et qui présentent peu de risques liés aux taux d'intérêt ainsi qu'une marge de sécurité élevée pour l'ensemble du portefeuille.

L'OPC investit principalement dans des titres de créance mondiaux de première qualité, soit des titres qui ont reçu une note égale ou supérieure à BBB- de Standard & Poor's (ou une note équivalente d'une autre agence de notation). Il pourrait également investir dans des titres de moins bonne qualité, soit des titres dont la note est inférieure à BBB-. L'OPC cherchera également à améliorer le rendement en investissant à l'occasion dans des débentures convertibles, des titres émis par des gouvernements et des sociétés de marchés en émergence, des actions privilégiées, des produits titrisés et d'autres produits structurés. Le processus d'investissement repose sur la sélection de titres selon une méthode de recherche ascendante prudente.

L'OPC a recours à l'effet de levier de façon prudente pour améliorer le rendement prévu du portefeuille. Pour réduire la volatilité du portefeuille, le mandat exigera généralement le maintien d'une faible sensibilité aux taux d'intérêt. Les risques liés aux taux d'intérêt seront réduits principalement par la vente à découvert d'obligations d'État ou de façon synthétique par l'utilisation d'instruments dérivés négociés en bourse pour compenser les positions acheteur dans les obligations d'entreprise.

Pour préserver le capital en réduisant la sensibilité aux taux d'intérêt, l'OPC peut également recourir à des stratégies synthétiques au moyen d'options négociées en bourse ou d'indices de swap sur défaillance.

Les limites applicables aux ventes à découvert prévues par le Règlement 81-102 restreignent à 50 % de sa valeur liquidative la capacité de l'OPC de réaliser des ventes à découvert de titres. Toutefois, l'OPC a l'intention de se prévaloir d'une dispense des restrictions relatives aux ventes à découvert prévues par le Règlement 81-102 qui lui permettrait d'investir plus de 50 %, sans toutefois dépasser 300 %, de sa valeur liquidative dans la vente à découvert de « titres d'État ». L'exposition globale de l'OPC à des ventes à découvert, à des emprunts de fonds et à des opérations sur dérivés visés à d'autres fins que la couverture n'excèdera pas 300 % de sa valeur liquidative.

Catégorie Morningstar	Alternatifs principalement de crédit
Actif net global du fonds	171,7 million(s) \$
Frais de gestion ¹	0,90 %
Profil de risque	Faible Moyen Élevé

Indice de référence Indice agrégé canadien Bloomberg pour les obligations de sociétés venant à échéance dans 1 à 5 ans à 150 % / Indice agrégé américain Bloomberg pour les obligations de sociétés venant à échéance dans 1 à 5 ans (couvert en CAD) à 50 % / Indice canadien Bloomberg pour les bons du Trésor venant à échéance dans 1 à 5 ans à -75 % / Indice américain Bloomberg pour les bons du Trésor venant à échéance dans 1 à 5 ans (couvert en CAD) à -25 %

Codes du fonds

Série	\$CAN	\$US
OPC	4096	4196
F	5039	5139

Distributions (Série F)

	2025	2024	2023
Montant \$/part	S.O.	S.O.	S.O.
Fréquence mensuelle ²	Dernier paiement: 31-07-2026 0,002 \$/part		

Consultez le site AGF.com pour les renseignements sur les distributions.

¹ Ce pourcentage sera mis à jour une fois que le RFG sera disponible.

² Cette distribution n'est pas garantie. Elle peut être rajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et peut varier d'un versement à l'autre.

La réglementation sur les valeurs mobilières ne nous permet pas de présenter des rendements pour un fonds dont les données sur le rendement portent sur moins d'un an.

Les dix principaux titres (% de la valeur liquidative totale)

Nombre de titres : **146**

Nom de la société	Pays	Pondération
Brookfield Property Finance ULC, 5,55%, 19-06-2031	Canada	2,24 %
Sleep Country Canada Inc., 6,375%, 29-07-2031	Canada	1,98 %
Wells Fargo & Co., 5,083 %, 26-04-2028	États-Unis	1,78 %
Bank of America Corp., 3,615 %, 16-03-2028	États-Unis	1,77 %
SmartCentres REIT, 3,599 %, 12-06-2029	Canada	1,73 %
United Rentals North America Inc., 6,00 %, 15-12-2029	États-Unis	1,56 %
Equitable Bank, taux var., 03-08-2027	Canada	1,50 %
Toyota Credit Canada Inc., taux var., 20-11-2028	Canada	1,50 %
Arterra Wines Canada Inc., 7,50 %, 10-08-2031	Canada	1,49 %
Province d'Ontario, taux var., 13-01-2031	Canada	1,49 %
Total		17,0 %

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Les renseignements fournis ci-dessus reflètent les positions longues seulement. Ils ne comprennent pas les positions courtes et les liquidités. La pondération des titres en portefeuille a été ramenée à 100 % aux fins d'illustration. Les titres en portefeuille pourraient changer.

Répartition des titres de créance

	Portefeuille
Obligations cotées AA	4,5 %
Obligations cotées A	14,6 %
Obligations cotées BBB	54,3 %
Obligations cotées BB	17,7 %
Obligations cotées B	5,0 %
Obligations non cotées	2,8 %
Obligations convertibles	1,0 %

La composition du crédit ne comprend pas la trésorerie et les positions courtes. La deuxième cote de crédit la plus élevée, assignée par DBRS, S&P, Fitch ou Moody's, est la cote utilisée pour chaque titre, dans la mesure du possible. Les pondérations sont basées uniquement sur les positions prises en compte. Les titres en portefeuille et les cotes de crédit pourraient changer.

Répartition des placements

	Portefeuille
De qualité	73,4 %
Rendement élevé	22,7 %
Obligations non cotées	2,8 %
Obligations convertibles	1,0 %

La composition des placements ne comprend pas la trésorerie et les positions courtes.

Répartition géographique

	Portefeuille
Canada	72,0 %
États-Unis	26,7 %
Autres	1,2 %

La répartition par pays ne comprend pas la trésorerie et les positions courtes.

Caractéristiques du portefeuille

	Portefeuille
Fréquence des paiements	Mensuelle
Distribution pour la série - sur douze mois	0,02 %
CR01 (pdb)	5,0
Durée du taux d'intérêt	2,3
Moyenne de la qualité de crédit	BBB
Effet de levier net du crédit (5 ans)	1,0
Total des positions longues	1,3
Rotation	1049,8 %

Équipe de gestion des investissements

L'équipe chargée des titres à revenu fixe de Placements AGF est une équipe pluridisciplinaire qui gère des actifs pour le compte de clients institutionnels et de détail. Nous recherchons la valeur ajoutée dans des titres à revenu fixe, en mettant à profit notre expertise de longue date dans les domaines de nos compétences de base. Nous mettons l'accent sur l'affectation stratégique d'actifs dans diverses catégories de titres à revenu fixe et devises. Nous estimons que notre force réside dans notre équipe de spécialistes des titres à revenu fixe mondiaux, qui est prête à saisir les occasions d'investissement potentielles, et que notre méthode rigoureuse, faisant appel à des modèles et à des recherches fondamentales, nous permet de cerner les inefficiences sur les marchés mondiaux de titres à revenu fixe.

Gestionnaires de portefeuille



Jean-Sébastien Nadeau, MBA, CFA

Gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 2012
- Membre d'AGF depuis 2016

Sous-conseiller



Andy Kochar, CFA

Gestionnaire de portefeuille et chef du crédit
AGF Investments LLC

- Dans le domaine depuis 2006
- Membre d'AGF depuis 2011

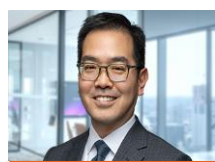
Équipe des investissements/Ressources



David Stonehouse, MBA, CFA

Chef des investissements nord-américains et spécialisés et
gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 1996
- Membre d'AGF depuis 2011



Tom Nakamura, CFA

VP, chef de l'équipe des titres à revenu fixe et de la stratégie des
devises et gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 1998
- Membre d'AGF depuis 1998



Daniel Chivu, CIM®

Directeur attitré, titres à revenu fixe, et spécialiste des portefeuilles
multi-actifs
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 2016
- Membre d'AGF depuis 2023

Équipe d'analystes des titres à revenu fixe

Ben Baldasaro, MSF

Analyste, Titres à revenu fixe

Jie Shi, MFE

Analyste

Sherry Xu, MBA, CFA

Analyste des taux de change

* AGF Investments LLC. Les analystes de l'équipe des titres à revenu fixe AGF sont issus de Placements AGF Inc. et d'AGF Investments LLC. Les entités qui font partie de Placements AGF ne fournissent des services de conseils en placement ou n'offrent des fonds de placement que dans le territoire où la société, les particuliers ou les produits en question sont inscrits ou encore où la société ou les particuliers sont autorisés à fournir ces services. AGF Investments LLC offre des services de conseil au Canada, conformément à une dispense d'inscription à titre de sous-conseiller international, en vertu du Règlement 31-103.

Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Nos sociétés offrent l'excellence en investissant sur les marchés publics et privés, dans le cadre de trois secteurs d'activités : Placements AGF, Partenaires Capital AGF et Patrimoine Privé AGF.

AGF apporte de la discipline selon une approche visant à incorporer des pratiques d'entreprise saines, responsables et durables. Le savoir-faire collectif d'AGF en matière de placement, qui repose sur ses compétences axées sur des activités fondamentales et quantitatives, de même que sur l'investissement privé, se transmet à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers et leurs clients, jusqu'aux particuliers bien nantis et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF, dont le siège social est situé à Toronto (Canada), a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord et en Europe. AGF offre ses produits et services à plus de 815 000 investisseurs. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

Au sujet de Placements AGF

AGF Placements AGF représente un groupe de sociétés AGF qui offrent des services de gestion et de conseil relativement à une variété de solutions de placement qui sont gérées par les équipes d'investissement fondamental et quantitatif. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée. Elle veille aux services de gestion et de conseil concernant des fonds communs de placement au Canada.

Renseignements importants

Tous les montants sont fournis par Placements AGF, et sont exprimés en dollars canadiens au 31 juillet 2026, sauf indication contraire. Le rendement est présenté après déduction des frais; les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Le document est présenté à des fins d'information générale et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision d'investissement spécifique, ni d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Le présent document ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Les renseignements contenus dans ce document ne sont pas destinés à servir de conseils en matière fiscale ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Pour obtenir un résumé des risques associés à un placement dans un fonds AGF donné, veuillez prendre connaissance des risques inhérents énoncés dans le prospectus du fonds en question. Les conditions du marché peuvent changer et avoir des répercussions sur la composition du portefeuille. Placements AGF n'assume aucune responsabilité concernant les décisions d'investissement prises en fonction des renseignements contenus dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront rentables. Ces investissements ne doivent pas être considérés comme une approbation ou une recommandation de Placements AGF.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre les mains de l'investisseur dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, l'investisseur devra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

« Bloomberg® » de même que l'indice Bloomberg Canada Aggregate Corporate 1-5 Year, l'indice Bloomberg US Aggregate Corporate 1-5 Year (couvert. en \$CAN), l'indice Bloomberg Canadian Treasury 1-5 Year et l'indice Bloomberg US Treasury 1-5 Year (couvert. en \$CAN) sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées, y compris l'administrateur de l'indice, Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement, « Bloomberg »). Ces marques ont été concédées sous licence aux fins de certaines utilisations par La Société de Gestion AGF Limitée et ses filiales. Bloomberg n'est pas affiliée à La Société de Gestion AGF Limitée ou à ses filiales et elle ne donne ni approbation, ni appui, ni examen, ni recommandation à l'égard du Fonds d'occasions de crédit AGF. Bloomberg ne garantit pas la pertinence, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou des renseignements relatifs au Fonds d'occasions de crédit AGF.

© 2026 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

Vous ne pouvez acheter des titres de série F aux termes du prospectus simplifié que par l'entremise de votre courtier inscrit qu'AGF a autorisé à offrir de tels titres.

Renseignements importants

^{MD MC} Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

Publication: le 11 août 2026.

Définition des termes

Bêta

Mesure de la sensibilité d'un fonds aux variations du marché (représentée par un indice de référence). L'indice de référence possède un bêta de 1,0. Un bêta supérieur (ou inférieur) à 1,0 indique que les rendements antérieurs d'un fonds ont fluctué plus (ou moins) fortement que ceux de l'indice de référence. Par exemple, un bêta de 1,10 indique que le rendement d'un fonds a été de 10 % supérieur à celui de l'indice de référence, en période de hausse du marché, et de 10 % inférieur à celui de cet indice, en période de baisse du marché, alors que tous les autres facteurs restent constants.

Coût du financement

Mesure du coût total du financement assumé par un portefeuille pour maintenir ses positions à effet de levier. Représente la somme du coût d'emprunt en dollars canadiens, du coût d'emprunt en dollars américains et du coût de vente à découvert.

Durée du taux d'intérêt

Mesure de la sensibilité du cours d'une obligation aux variations des taux d'intérêt. The durée du taux d'intérêt d'un portefeuille correspond à la moyenne pondérée de la duration modifiée des titres pertinents dans un portefeuille.

Écarts créditeur de 01

Mesure de la sensibilité du cours d'une obligation à une variation d'un point de base de l'écart créditeur. Le CR01 d'un portefeuille représente la moyenne pondérée du CR01 des titres pertinents dans le portefeuille.

Écart-type

Mesure statistique de l'étendue de dispersion des rendements d'un fonds. Plus les résultats varient, plus l'écart-type est élevé. Lorsqu'un fonds est associé à un écart-type élevé, cela signifie que ses rendements sont largement dispersés pendant une période donnée, ce qui représente une plus grande volatilité, dans une optique historique. L'écart-type ne permet pas de prédire la volatilité future d'un fonds.

Effet de levier net du crédit (5 ans)

Mesure calculée à partir d'un écart créditeur de 01 du portefeuille, divisé par cinq.

Indicateur de déviation

L'indicateur de déviation représente la variabilité de la valeur ajoutée d'un gestionnaire de fonds. Il sert à mesurer la différence entre les rendements obtenus et ceux de l'indice de référence auxquels ils sont comparés. Il est exprimé comme étant la différence en pourcentage de l'écart-type.

Moyenne de la qualité de crédit

La moyenne pondérée des cotes de crédit de tous les titres à revenu fixe en portefeuille, sauf les obligations d'État détenues en positions courtes.

Profil de risque

Le profil de risque est fondé sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur 10 ans des rendements moyens d'un fonds également sur 10 ans. Le niveau de risque associé à un placement doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Ratio d'encassement des baisses

Le ratio d'encassement des baisses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement négatif de l'indice. Un ratio d'encassement des baisses inférieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio d'encassement des hausses

Le ratio d'encassement des hausses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement positif de l'indice. Un ratio d'encassement des hausses supérieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe montre dans quelle mesure le rendement d'un fonds rémunère l'investisseur pour chaque unité de risque absolu assumé, comme l'indique l'écart-type d'un fonds. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement rajusté en fonction du risque.

Définition des termes

Ratio des frais de gestion (RFG)

Le ratio des frais de gestion, communément appelé RFG, est une mesure du total des charges (frais et autres coûts) qui sont imputées à un fonds. Ce ratio est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative du fonds en question. Aux fins de calcul du RFG, le total des charges annuelles d'un fonds est divisé par la valeur liquidative moyenne de ce fonds, pour une année donnée.

Ratio des frais d'opération

Montant total brut des frais associés à un fonds, divisé par l'actif net moyen de ce fonds.

Rendement net

The durée du taux d'intérêt d'un portefeuille correspond à la moyenne pondérée de la duration modifiée des titres pertinents dans un portefeuille.

Taux de rotation

Le taux de rotation d'un portefeuille correspond au rythme auquel le gestionnaire de portefeuille achète et vend les titres d'un fonds. Le calcul est effectué à partir du minimum de titres achetés ou vendus, divisé par l'actif moyen, au cours d'une période donnée.

Taux d'encaissement anticipé

Taux de rendement global attendu d'une obligation, si celle-ci est détenue jusqu'à la première date possible d'encaissement anticipé (soit la date à laquelle le détenteur peut revendre l'obligation à l'émetteur).

Total des positions longues

Mesure calculée en soustrayant la position nette du total de la position longue.